



Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution
atmosphérique transfrontière à longue distance

Groupe de travail des stratégies et de l'examen**Cinquante-huitième session**

Genève, 14, 15 et 17 décembre 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté révisé
de la cinquante-huitième session**

Qui se tiendra sous la forme d'une session hybride et s'ouvrira au Palais des Nations,
à Genève, le lundi 14 décembre 2020, à 14 h 30*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa cinquante-septième session.
3. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021.
4. Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère et stratégies de lutte contre la pollution correspondantes pour application dans de futurs scénarios.
5. Examen du caractère suffisant et efficace du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique.
6. Déclaration de la partie condensable des émissions de particules.
7. Élection du Bureau.

* Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de s'inscrire en ligne avant le **23 novembre 2020** sur la page Web de la réunion, à l'adresse www.unece.org/index.php?id=52975. Le code d'inscription pour cette réunion est le 78590. Cette réunion se déroulera sans support papier. Tous les documents de la session et les informations connexes seront disponibles sur la page Web de la réunion. Il est recommandé aux représentants d'apporter avec eux des exemplaires des documents dont ils pourraient avoir besoin. Un plan d'accès est disponible sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe, à l'adresse www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html. En cas de difficulté, prière de contacter le secrétariat de la Convention par courrier électronique à l'adresse air_meetings@un.org ou par téléphone au +41 22 917 3570.



8. Questions diverses.
9. Adoption des conclusions et recommandations du Groupe de travail.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Horaire indicatif : lundi 14 décembre, 14 h 30-14 h 35

1. Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen, constitué au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, sera invité à adopter son ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document¹.

Document(s)

Ordre du jour provisoire annoté révisé de la cinquante-huitième session (ECE/EB.AIR/WG.5/123/Rev.1)

2. Adoption du rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa cinquante-septième session

Horaire indicatif : lundi 14 décembre, 14 h 35-14 h 40

2. Le Groupe de travail sera invité à adopter le rapport sur les travaux de sa cinquante-septième session (Genève, 21-24 mai 2019).

Document(s)

Rapport du Groupe de travail des stratégies et de l'examen sur les travaux de sa cinquante-septième session (ECE/EB.AIR/WG.5/122)

3. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021

Horaire indicatif : lundi 14 décembre, 14 h 40-15 h 30

3. Le Groupe de travail examinera les tâches qui lui sont confiées dans le plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/144/Add.2) au titre de différents points du présent ordre du jour. Il examinera l'élément 2.1.2 du plan de travail au titre du point 5 de l'ordre du jour, les éléments 2.1.3 et 2.1.4 au titre du point 4 et l'élément 2.1.10 au titre du point 6.

4. Les coprésidents de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques, de l'Équipe spéciale de l'azote réactif et de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée feront le point sur les progrès accomplis dans l'exécution du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention. Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note des rapports de ces équipes spéciales.

5. Les coprésidents de l'Équipe spéciale de l'azote réactif présenteront le projet de document d'orientation sur la gestion durable intégrée de l'azote (élément 2.2.3 du plan de travail). Le projet final, tel que le Groupe de travail l'aura approuvé à sa session, sera soumis à l'Organe exécutif pour adoption à sa quarantième session (Genève, 18 décembre 2020).

¹ On trouvera toute la documentation relative à la cinquante-huitième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe, à l'adresse www.unece.org/index.php?id=52975.

Document(s)

Rapport de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques (ECE/EB.AIR/WG.5/2020/1)

Rapport de l'Équipe spéciale de l'azote réactif (ECE/EB.AIR/WG.5/2020/2)

Projet de document d'orientation sur la gestion durable intégrée de l'azote (ECE/EB.AIR/2020/6-ECE/EB.AIR/WG.5/2020/5)

Draft guidance document on prioritizing reductions of particulate matter in its sources that are also significant sources of black carbon (document informel n° 1)

4. Transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère et stratégies de lutte contre la pollution correspondantes pour application dans de futurs scénarios

Horaire indicatif : lundi 14 décembre, 15 h 30-15 h 50

6. Au titre des éléments 2.1.3 et 2.1.4 du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention, le Groupe de travail est chargé d'engager des débats d'orientation sur le transport de l'ozone, des particules et de leurs précurseurs à l'échelle de l'hémisphère, qui aideront l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère à planifier ses futurs travaux, en consultation avec l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, et éclaireront l'examen du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg). Ces débats devraient aussi comprendre une discussion sur les stratégies de lutte contre la pollution à recommander à l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère pour application dans de futurs scénarios. Le Groupe de travail devrait élaborer des questions de politique générale et des recommandations sur des stratégies de lutte contre la pollution et des secteurs prioritaires à analyser. La Présidente informera les membres du Groupe de travail, avant la session, des questions sur lesquelles elle souhaite que la discussion soit axée.

5. Examen du caractère suffisant et efficace du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique

Horaire indicatif : lundi 14 décembre, 15 h 50-16 h 30, et mardi 15 décembre, 14 h 30-16 h 30

7. À sa trente-neuvième session (Genève, 9-13 décembre 2019), l'Organe exécutif a décidé d'entreprendre l'examen du Protocole de Göteborg tel que modifié en 2012. Il a prié le Groupe de travail de concevoir un plan et un calendrier de travail pour l'examen, et de les lui transmettre pour qu'il les étudie à sa quarantième session, en vue d'achever l'examen à sa quarante-deuxième session, à moins qu'il n'en décide autrement (ECE/EB.AIR/144/Add.1, décision 2019/4, par. 1, 2, 4 et 6).

8. Au titre de l'élément 2.1.2 du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention, le Groupe de travail est chargé de définir la portée et le contenu de l'examen, et d'engager des travaux pour procéder à cet examen.

9. Dans sa décision 2019/4, l'Organe exécutif a prié le Groupe de travail d'élaborer un plan pour l'examen, qui en précise la portée et le contenu, en continuant d'élaborer des éléments et des contributions en vue de cet examen sur la base de l'annexe I du rapport du Groupe de travail sur les travaux de sa cinquante-septième session, compte tenu de l'évaluation scientifique de 2016 de la Convention², des recommandations du groupe

² Voir Rob Maas et Peringe Grennfelt, dir. publ., *Towards Cleaner Air : Scientific Assessment Report 2016* (Oslo, 2016) ; Agence de protection de l'environnement des États-Unis et Environnement et Changement climatique Canada, *Towards Cleaner Air : Scientific Assessment Report 2016 – North*

spécial d'experts chargé d'examiner la suite à donner à ladite évaluation (ECE/EB.AIR/WG.5/2017/3 et Corr.1 et ECE/EB.AIR/2017/4), ainsi que de la stratégie à long terme au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance pour 2020-2030 et au-delà (ECE/EB.AIR/142/Add.2, décision 2018/5, annexe). Il a aussi invité les Parties, les organes subsidiaires, les observateurs et les autres groupes et organisations intéressés à présenter, au plus tard le 15 mars 2020, leurs vues sur les éléments supplémentaires à prendre en considération dans l'examen, lesquelles seraient compilées par le secrétariat. À sa trente-neuvième session, il a transmis au Groupe de travail les propositions d'ajout à la liste d'éléments susceptibles d'éclairer la définition de la portée et du contenu de l'examen du Protocole de Göteborg et a demandé que la question des obstacles à la ratification soit étudiée plus en détail (ECE/EB.AIR/144, par. 27 c)).

10. Le Groupe de travail a été prié d'établir, en collaboration avec les organes de la Convention intéressés, un calendrier de travail détaillé pour l'examen, qui prévoirait sa procédure de mise en œuvre et comprendrait, au besoin, une hiérarchisation des éléments à prendre en considération, éléments dont la liste lui avait été transmise par l'Organe exécutif et figurait en annexe de la décision 2019/4 (voir décision 2019/4, par. 4).

11. Le Groupe de travail sera invité à examiner le plan et le calendrier de travail de l'examen du Protocole de Göteborg, qui figurent dans le document sur les préparatifs de l'examen du Protocole tel que modifié en 2012, et à proposer des éléments à prendre en considération, selon les indications que la Présidente aura fournies avant la session. Il transmettra à l'Organe exécutif toute conclusion relative à l'examen.

Document(s)

Compilation of submissions of views on additional elements to be considered in the review of the Gothenburg Protocol as amended (document informel n° 2)

Rapport de l'Organe exécutif sur les travaux de sa trente-neuvième session (ECE/EB.AIR/144)

Préparatifs de l'examen du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique tel que modifié en 2012 (ECE/EB.AIR/2020/3-ECE/EB.AIR/WG.5/2020/3)

6. Déclaration de la partie condensable des émissions de particules

Horaire indicatif : jeudi 17 décembre, 14 h 30-14 h 45

12. À sa trente-neuvième session, l'Organe exécutif a demandé au Groupe de travail d'examiner les incidences qu'avait, sur le plan des politiques, la déclaration de la partie condensable des émissions de particules et de lui faire rapport à ce sujet à sa quarantième session (ECE/EB.AIR/144, par. 22 h)). L'élément 2.1.10 du plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention prévoit un débat d'orientation sur la déclaration des condensables, en particulier dans le secteur du chauffage domestique. Le Groupe de travail sera invité à étudier la question dans le cadre de l'examen du Protocole de Göteborg. Le débat sera éclairé par les conclusions de l'atelier sur la déclaration des condensables organisé par le Centre de synthèse météorologique-Ouest constitué au titre de la Convention (Göteborg (Suède), 17-19 mars 2020), ainsi que par les conclusions de la sixième session commune de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets (Genève, 14-17 septembre 2020). Le Groupe de travail pourrait également assister à une présentation par l'Union européenne de son document officieux sur le sujet.

America (2016). Disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2016/AIR/Publications/LRTAP_Assessment_Report_-_North_America.pdf.

Document(s)

Rapport sur la sixième session commune de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets (ECE/EB.AIR/GE.1/2020/2–ECE/EB.AIR/WG.1/2020/2, à paraître)

Non-paper by the European Union on condensable particles in emission inventories (document informel n° 3)

7. Élection du Bureau

Horaires indicatifs : jeudi 17 décembre, 14 h 45-14 h 55

13. Le Groupe de travail sera appelé à élire ses vice-président(e)s pour 2021-2022. À sa cinquante-sixième session (Genève, 22-25 mai 2018), il a réélu Vice-Présidents M. Till Spranger (Allemagne) et M. Ivan Angelov (Bulgarie), respectivement pour un deuxième et un troisième mandat, et a élu Vice-Présidente M^{me} Dominique Pritula (Canada) pour un premier mandat (2019-2020) (ECE/EB.AIR/WG.5/120, par. 33).

8. Questions diverses

Horaires indicatifs : jeudi 17 décembre, 14 h 55-15 h 5

14. Au moment de l'établissement du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point de l'ordre du jour. Les Parties souhaitant proposer des questions au titre de ce point sont invitées à en informer le secrétariat dans les plus brefs délais.

9. Adoption des conclusions et recommandations du Groupe de travail

Horaires indicatifs : jeudi 17 décembre, 15 h 5-16 h 30

15. Le Groupe de travail devrait adopter les conclusions et recommandations convenues au cours de la session. Le projet de rapport de la session contenant le texte des conclusions et recommandations sera mis au point sous sa forme définitive par le secrétariat après la session. Le rapport sera présenté au Groupe de travail pour adoption à sa cinquante-neuvième session.